

[Traduction]

L'hon. M. Dinsdale: Je voudrais poser une autre question supplémentaire. Je pense que le ministre s'est mépris.

M. l'Orateur: A l'ordre s'il vous plaît. La présidence donne la parole au député de Greenwood. Dès qu'il aura terminé je reviendrai au député de Brandon-Souris.

[Plus tard]

L'hon. M. Dinsdale: Monsieur l'Orateur, nous semblons avoir des difficultés avec le son. J'ai demandé au ministre s'il envisageait d'installer dans le Nord des stations de recherches semblables à celles de l'excellent programme en vigueur à Inuvik depuis 1962.

L'hon. M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, je me suis vraiment trompé; je n'ai pas saisi la question. J'ai dit que nous avions une station à Inuvik et que nous n'avions pas l'intention d'en aménager une deuxième. Nous pourrions l'agrandir s'il le fallait, mais nous n'avons pas besoin d'un double réseau au Canada.

* * *

AFFAIRES EXTÉRIEURES

INDE ET PAKISTAN ORIENTAL— LA SITUATION ET LES PROJETS DU CANADA QUANT AUX SECOURS

M. Andrew Brewin (Greenwood): Monsieur l'Orateur, vu l'absence du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, je poserai ma question au premier ministre. Étant donné l'épouvantable tragédie que connaissent l'Inde et le Pakistan oriental et la grande inquiétude qu'éprouvent les Canadiens, fera-t-on, dans le plus bref délai, une déclaration à l'appel des motions au sujet de la situation actuelle et des projets du Canada, tant du point de vue du secours direct que des autres mesures que pourraient prendre les Nations Unies?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je ferai part de la question du député au secrétaire d'État aux Affaires extérieures et je m'informerai de ses intentions.

* * *

• (2.50 p.m.)

LA GENDARMERIE ROYALE

LES ATTRIBUTIONS DE LA FORCE CIVILE DE SÉCURITÉ

M. Robert McCleave (Halifax-East Hants): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au solliciteur général. Voudrait-il assurer à la Chambre qu'aucune modification fondamentale ne sera apportée à la Gendarmerie royale sur l'initiative de la nouvelle force civile de sécurité sauf par voie législative.

[Français]

L'hon. Jean-Pierre Goyer (solliciteur général): Monsieur le président, aucun changement fondamental n'a été apporté à la politique énoncée par le très honorable premier ministre à la Chambre, lorsqu'il commentait le rapport de la Commission royale d'enquête sur la sécurité au Canada.

LES PÉNITENCIERS

LES ABUS COMMIS PAR DES DÉTENUS EN CONGÉ SPÉCIAL

[Traduction]

M. A. D. Alkenbrack (Frontenac-Lennox et Addington): Ma question aussi s'adresse au solliciteur général. Les nouvelles d'aujourd'hui nous apprennent que deux autres prisonniers ne sont pas rentrés au pénitencier de Kingston après le congé spécial qui leur avait été accordé et qu'ils ont transformé en congé prolongé. Quand le gouvernement modifiera-t-il cette politique laxiste dangereuse, que la sûreté du public ait la priorité qu'il convient?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. La question du député est manifestement un argument.

* * *

AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE PROJET D'ESSAIS NUCLÉAIRES À AMCHITKA—LES MESURES ENVISAGÉES PAR LE PREMIER MINISTRE

M. Barry Mather (Surrey): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au premier ministre. Compte tenu de l'inquiétude croissante manifestée en Colombie-Britannique au sujet de l'explosion atomique souterraine de grande envergure projetée dans le Pacifique-Nord, le premier ministre peut-il dire s'il a songé à protester directement contre cette expérience dangereuse auprès du président des États-Unis?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, si le député veut parler de mon intervention personnelle auprès du président, je n'ai pris aucune décision à ce sujet. Je ne veux pas écarter tout à fait cette possibilité, si j'ai raison de croire que le gouvernement américain n'était pas au courant de l'attitude du gouvernement canadien à ce sujet. Autant que je puisse en juger, le gouvernement américain connaît notre position. Nous la lui avons clairement exposée dès février dernier et la note transmise alors avait, sauf erreur, été déposée à la Chambre. Je crois donc que les Américains et leur président connaissent fort bien notre position.

* * *

LES AFFAIRES INDIENNES

LE DÉPLACEMENT D'AUTOCHTONES POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA BAIE JAMES—LES ENTRETIENS AVEC QUÉBEC

[Français]

M. Gérard Laprise (Abitibi): Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au ministre des Affaires Indiennes et du Nord canadien si des pourparlers ont eu lieu entre le gouvernement fédéral et celui du Québec en ce qui a trait au déplacement des Indiens du bassin est de la baie James, à cause de la construction d'un complexe hydro-électrique dans cette région.

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le président, j'ai communiqué avec le gouvernement du Québec dès le mois de juin à ce sujet, et j'ai suggéré que se tienne le plus tôt possible une réunion entre le gouvernement fédéral, le gouvernement provincial et les Indiens. On m'a informé ce matin que le gouvernement du Québec s'entretiendra avec les